Publié le 2 mai 2024

Le 23 mai prochain, rendez-vous au Hub des territoires pour échanger sur la nouvelle économie mixte départementale

La Fédération des élus des Entreprises publiques locales, en partenariat avec la Banque des Territoires et Départements de France, organise un événement pour mettre en lumière l'économie mixte départementale. Elle s'inscrit dans la continuité du guide « Les Epl au service de l'action départementale » paru fin d'année dernière.

Les départements créent et sollicitent de plus en plus des outils performants de l'économie mixte (Sem, Spl, SemOp) afin de développer des politiques ambitieuses servant un projet politique dicté par l'intérêt général. En effet, les défis pour les départements sont aujourd'hui nombreux et les attentes des citoyens toujours plus importantes. **Les Epl départementales connaissent ainsi une progression constante entre 2014 et 2024**, tant sur leur nombre que sur leur chiffre d'affaires, **évoluant respectivement de 121 à 182 pour un chiffre d'affaires de 1,43 milliards d'euros à 2,64 milliards d'euros**.

C'est fort de ce constat que la Fédération des élus des Entreprises publiques locales, la Banque des territoires et l'association des départements de France ont publié fin 2023 le guide « Les Entreprises publiques locales au service de l'action départementale ».

Lire aussi

Les Epl départementales à l'honneur

Quels sont les nouveaux enjeux de l'économie mixte départementale ? Quels sont ses atouts pour la transition énergétique ? Comment peut-elle contribuer à faire face aux défis de la transition démographique ?

Autant de questions sur lesquelles se pencheront de nombreux acteurs de l'économie mixte départementale dans le cadre de l'évènement « La nouvelle économie mixte départementale » qui se déroulera le 23 mai prochain, au Hub des territoires (72 avenue Pierre Mendes France, 75013 Paris) de 14h30 à 16h30.

Trois tables rondes autour de la dynamique départementale

1. Une table-ronde introductive pour **mettre en perspective les enjeux des Epl départementales**, leur dynamique et leurs sujets d'actualité (aménager à l'heure du zéro artificialisation nette, s'appuyer sur les foncières de redynamisation pour revitaliser les centralités…)
2. Une table-ronde thématique dédiée à **la transition énergétique** : quelles sont les motivations et les besoins qui concourent aujourd'hui aux nombreux projets de création et de réinvestissement de Sem EnR départementales ? Où en sont les Sem EnR déjà opérationnelles ? Quelle est la dynamique de ces outils à l'échelle départementale ? Quels enseignements peut-on en tirer à ce jour ?
3. Une table-ronde thématique consacrée à **la santé et au vieillissement**, que ce soit sous l'angle de l'offre de soins et de services ou par le biais de l'immobilier et de l'adaptation des logements.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site de la Banque des Territoires.